

Numéro 6 - Juin 2011

L'écho côtier

de l'outre-mer



Conservatoire du littoral

Actuellement : 160 sites et
28 445 hectares préservés
par le Conservatoire du
littoral en outre-mer

Le domaine terrestre et maritime placé sous la protection du Conservatoire du littoral, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer, s'étend aujourd'hui sur 138 800 hectares et sur 1 200 kilomètres en linéaire de littoral.

Sommaire

DÉLÉGATION OUTRE-MER 03

- Îles entre elles
- Quels projets pour le Conservatoire polynésien des espaces gérés
- Adieu le CAE, bonjour le CUI !
- Les élus de plus en plus nombreux au CRFA
- Mémoire partagée...

SAINT-PIERRE ET MIQUELON 05

- Cerner l'érosion pour préparer l'avenir
- Un comité motivé par la gestion de l'isthme
- L'avenir s'annonce bien à la ferme de la Pointe-au-Cheval

SAINT-MARTIN 07

- Les scientifiques mènent l'enquête sur les étangs
- 140 jeunes à la découverte des merveilles de Tintamare
- Coralita : un bon site pour enrichir sa culture

SAINT-BARTHÉLEMY 09

- Le patrimoine du Fort Karl mis en valeur

GUADELOUPE 10

- Nul ne dépasse plus les bornes à Jarry
- Trois pointes et quatre sites protégés
- Une belle chapelle à Beautiran
- L'ONF fait son show sur un site du Conservatoire

MARIE-GALANTE 12

- Une espèce invasive au secours des tortues et du littoral
- Grand-Bourg signe pour l'avenir
- Une élue très motivée représente la Guadeloupe au CRFA
- Biodiversité et Blues font bon ménage

MARTINIQUE 14

- Un garde du littoral averti...
- Les Amérindiens aussi appréciaient le site des Salines
- Génipa: Allier les moyens, c'est bien !
- Une réédition très attendue

GUYANE 16

- Un sentier redécouvert à travers l'habitation Loyola
- Six premiers gardes assermentés
- Érosion littorale sur le sentier du Montabo
- Promenade culturelle chez les Amérindiens
- Inquiétudes sur l'évolution des Pripri de Yiyi

MAYOTTE 18

- De futurs gestionnaires sur le terrain
- Un nouveau plan de gestion pour Moya, sur dix ans
- Vers quels horizons s'envolent les paille-en-queue ?

LA RÉUNION 20

- La MIG: Un grand pas en avant
- Herboristes en herbe à Terre-Sainte
- De la graine à la forêt
- À la découverte de la faune du Gol



- Editorial -

Un anniversaire polyglotte

Après trente années d'action outre-mer, le Conservatoire se conjugue désormais dans sept ou huit langues : le shimaoré et le shibushi à Mayotte, le galibi en Guyane, le créole réunionnais et celui des Antilles, l'anglais à Saint-Martin et à Saint-Barth, bientôt le polynésien, sans compter les accents chantants du français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Si le Conservatoire a aujourd'hui 36 ans, les premières acquisitions du Conservatoire outre-mer ont eu lieu, en effet, il y a juste trente ans : le site du Chaudron à La Réunion comme celui de Montabo en Guyane ne comptaient alors que quelques hectares périurbains, à l'autre bout du monde. Depuis, le réseau des espaces naturels protégés par le Conservatoire outre-mer totalise 160 sites répartis sur huit régions ultramarines. Ces 28 000 hectares sur lesquels veille le Conservatoire composent le plus diversifié des réseaux de sites naturels protégés en outre-mer, tant par la richesse de la biodiversité qu'ils présentent que par la multiplicité des acteurs locaux qui se mobilisent aux côtés du Conservatoire. En témoignent les 99 gardes qui, à ce jour, accueillent les visiteurs et assurent la surveillance des sites. On estime à près de 350 le nombre d'agriculteurs qui entretiennent les paysages et pérennisent des usages traditionnels, dans un esprit de développement durable : c'est-à-dire solidaire, écologique et environnemental. Merci à vous tous, partenaires du Conservatoire en outre-mer, de continuer à faire vivre les projets de l'établissement. L'année des outre-mer, c'est tous les jours pour la plupart d'entre nous.

Jérôme Bignon

Président du Conservatoire du littoral

Îles entre elles

Au festival Méditerranée d'Antibes, le 1^{er} avril, la délégation internationale et la délégation outre-mer du Conservatoire du littoral ont présenté ensemble le thème de la gestion écologique des petites îles. La délégation pour l'outre-mer protège 70 des 150 îlets et îlots existants sur le territoire de ses antennes ultramarines et la délégation internationale anime le réseau « PIM », pour « petites îles de Méditerranée », cette mer qui compte 15 000 îles et 35 archipels ! L'idée était de comparer les expériences et de dégager des constantes liées à l'insularité. La problématique est souvent semblable, tandis que les méthodes dépendent des gestionnaires et des moyens qui sont mobilisés. L'endémisme y est important et les enjeux de biodiversité sont donc exacerbés. Les écosystèmes sont réduits sur ces espaces restreints et, donc, souvent plus fragiles pour diverses raisons :

- introduction de nouvelles espèces, comme les chats, les rats, ou les espèces végétales invasives ; le pâturage de caprins ;
- braconnage, favorisé par l'isolement ;
- sur-fréquentation, car ces espaces focalisent les regards et suscitent des vocations de myriades de Robinsons dans des zones inadaptées ;
- accumulation de déchets, plus difficiles à gérer que sur le continent ;
- changement climatique et ses conséquences en termes de biodiversité ou d'élévation du niveau marin.

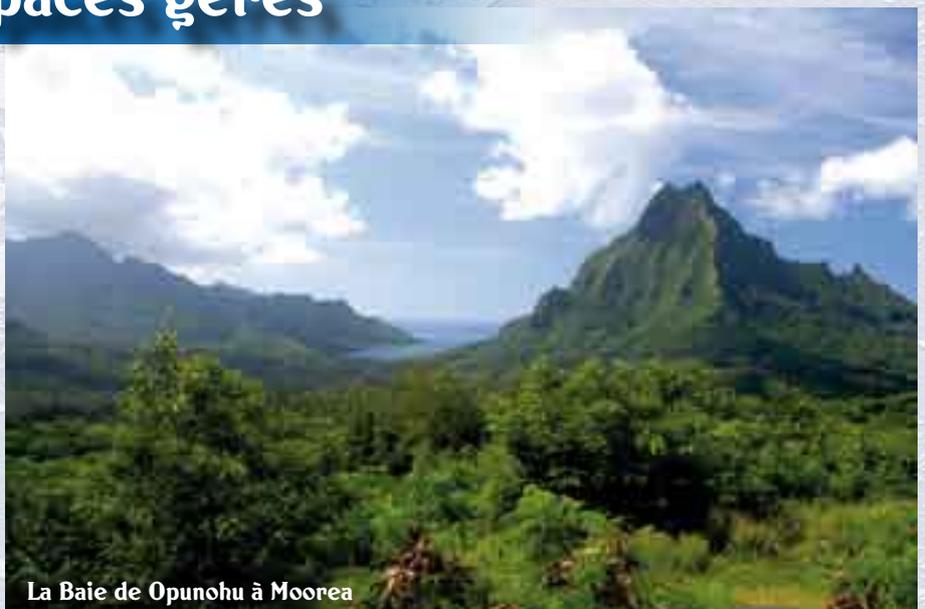
Ces micro-espaces permettent aussi des expériences intéressantes comme, par exemple, la délocalisation d'une colonie d'iguanes sur l'îlet Ramier, en Martinique, afin de protéger *Iguana delicatissima* ; ou la dératisation d'îlets mahorais, afin de préserver les paille-en-queue... Les idées ne manquent pas ; elles rendraient possible le développement d'un réseau transversal et permettraient aux uns de bénéficier des retours d'expériences des autres. Ces espaces féériques doivent le rester, pour qu'ils continuent de nous faire rêver.



Le « Mercury day », sur l'îlet Caret, en Guadeloupe, est un bon exemple de la difficulté à gérer les îlets

Quels projets pour le Conservatoire polynésien des espaces gérés

Tandis que le nouveau gouvernement de la Polynésie française repose la question de la faisabilité du Conservatoire polynésien, le Conservatoire du littoral vient de présenter un projet de plan de protection et de mise en valeur de la baie d'Opunohu à Moorea qui pourrait être un exemple d'une première concrétisation de l'action d'un conservatoire en Polynésie. L'état des lieux dressé par Eliot Besson (antenne du Conservatoire à Papeete) se fonde sur l'analyse du statut foncier de ces terrains et sur la nécessité de mettre en place une gestion concertée entre les parties maritimes et les différentes parties terrestres qui relèvent sectoriellement de différents ministères.



La Baie de Opunohu à Moorea

Une description des usages terrestres et marins et une identification des menaces viennent le compléter. Dans le cadre du projet de gestion intégrée terre-mer, des propositions de gestion et de valorisation du site ont été transmises aux acteurs locaux et aux élus, mettant en évidence la nécessité d'une telle gestion pour réagir face aux dégradations sectorielles qui s'observent. Par exemple, quel type d'agriculture durable mettre en place ? Comment envisager cette mise en place avec les exploitants locaux ? Quels rôles pour les différents acteurs... Une telle opération ne nécessite pas de gros moyens financiers mais une volonté collective et des décisions.



Adieu le CAE, bonjour le CUI !

En clair, le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi a été remplacé par le Contrat Unique d'Insertion. Deux recrutements d'agents administratifs sont sur le point d'aboutir à la délégation outre-mer. Le Conservatoire du littoral attend toutefois la confirmation de Pôle Emploi que les crédits sont disponibles avant de donner le feu vert à ces deux embauches. Deux personnes sont attendues respectivement en Martinique et en Guadeloupe, où elles prendront le relais en matière de travail administratif et d'accueil. Christiana Prince a quant à elle déjà pris ses fonctions en Guyane. Un chargé de mission est en cours de recrutement en Guyane pour remplacer Mathieu Entraygues, l'appel à candidature qui vient de se terminer permettra au jury de sélectionner le profil le plus adapté. Pour l'antenne de Mayotte, Pierrick Lizot, entré au Conservatoire en tant que Volontaire civil à l'aide technique (VCAT) a été confirmé pour prendre la fonction de responsable d'antenne. Le poste de chargé de mission à Mayotte fera l'objet d'un prochain appel de candidature en catégorie B. En Polynésie, le renouvellement d'Eliot Besson, vacataire pour le Conservatoire du littoral, va dépendre de l'évolution du projet de création du Conservatoire polynésien des espaces gérés (CPEG). A Caen, Céline Pain en fin de contrat CAE, est remplacée par Ninon Laporte. Enfin, le Conservatoire étudie les conditions de recrutement de volontaires du service civique dans le cadre des nouvelles dispositions spécifiques à l'outre-mer.

Les élus de plus en plus nombreux au CRFA

L'intérêt que portent les élus à la sauvegarde de leur environnement est à la hauteur de leur implication dans le conseil des rivages français d'Amérique (CRFA) : 94 participants étaient présents les 10 et 11 février 2011, au Gosier, pour la séance plénière du conseil. Cette assemblée fait suite aux réunions de sections régionales qui se tiennent en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, à Saint-Martin, à Saint-Barth et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Garcin Malsa, conseiller général de La Martinique et maire de Sainte-Anne, a été réélu aux fonctions de président et Pierre Aliotti, vice-président de la collectivité territoriale de Saint-Martin, a été élu vice-président du conseil des rivages



Le vendredi 11 février, les membres du CRFA ont d'abord visité le site de Bois-Jolan, à Sainte-Anne, où ils ont pu suivre les travaux d'aménagement en cours. Puis ils se sont rendus à Vieux-Fort, sur le site du phare et du fort, suivant avec intérêt la visite organisée par le maire de cette commune et bénéficiant de son chaleureux accueil.

Les nouveaux périmètres d'intervention foncière ont reçu un avis favorable du conseil des rivages, avant d'être présentés au conseil d'administration.

MARTINIQUE La mangrove de Bellefonds (commune de Sainte-Anne) et le site des Salines (communes des Trois-Rivières et de Sainte-Luce) : deux zones humides composées de mangroves, en bordure du littoral.

GUADELOUPE À Capesterre de Marie-Galante, au Nord-Est de l'île, le site des Gallets. Ses 520 hectares possèdent un potentiel de valorisation écologique, paysagère et archéologique très intéressant.

Le corps de garde du Rocroy (commune de Vieux-Habitants), à transférer du ministère de la Défense au Conservatoire du littoral.

GUYANE Validation de l'intervention du Conservatoire du littoral sur les îlets Dupont, au large de la commune de Cayenne.

SAINT-MARTIN La pointe rocheuse de Molly Smith, au sud de la baie de Grand-Case.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire sur l'isthme de Miquelon-Langlade.

Mémoire partagée...

Comment garder et faire vivre durablement la mémoire de la délégation outre-mer du Conservatoire du littoral, géographiquement éclatée entre le siège et les trois grands océans ? Depuis quinze ans, les dossiers papier s'alignent le long des étagères, dans les locaux de Caen. Le projet mis en œuvre consiste à créer un serveur commun aux antennes ultramarines qui sera consultable et ajustable en direct depuis toutes les antennes et à toute heure. Pour mémoriser ces données, Ninon Laporte a déjà numérisé six mille fichiers avant de les classer sous mille quatre cents différentes rubriques ! Ces fichiers constituent le début de la base de données du serveur Interdom et sont accessibles à toutes les antennes qui, de leur côté, pourront mettre en mémoire tous leurs dossiers, qu'ils concernent le foncier, les travaux ou la gestion. L'outil est transversal, chaque antenne étant invitée à accéder à l'ensemble des archives. C'est aussi un projet plus écologiquement responsable qui limitera les envois par télécopie.



Ces kilos de dossiers sont stockés sur le serveur Interdom et ne pèsent finalement que 9 gigaoctets !

Cerner l'érosion pour préparer l'avenir

Long de douze kilomètres, mais large de seulement quelques dizaines de mètres à son point le plus étroit, l'isthme qui relie Miquelon à Langlade est exposé à l'érosion - due à l'action de la mer, du vent et à certaines pratiques inadaptées. Chaque année quelques mètres supplémentaires de littoral sont grignotés, ce qui suscite beaucoup d'inquiétude chez les habitants. Un programme de restauration des dunes est poursuivi chaque année par le Conservatoire, avec plantation d'oyats et pose de ganivelles. En 2010, la collectivité territoriale a commandé une étude afin de mieux connaître la dynamique sédimentaire de l'isthme. Cette étude, conduite sous la responsabilité de Nicolas Robin, de l'Université de Perpignan, est cofinancée par la Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer et le Conservatoire. Lors de sa première mission sur le terrain - à bord d'un bateau mis à disposition par la direction du territoire, de l'agriculture et de la mer (DTAM) - l'équipe scientifique a récolté de nombreuses données en mer, puis à terre sur la nature et « l'architecture » du sol de l'isthme. Ces données seront complétées en juillet prochain. Il faudra les analyser avant de décider de la position à adopter. Si l'érosion continue, faudra-t-il intervenir ? Et sera-t-il possible alors de prélever les stocks de sable disponibles au large de l'isthme pour gérer l'érosion de la côte ? Le sujet est primordial, tout comme l'est la nécessité de protéger le Grand Barachois ou les Buttreaux, écosystèmes fragiles et d'une richesse exceptionnelle.





Un comité motivé par la gestion de l'isthme



Le premier comité de gestion de l'isthme de Miquelon-Langlade, le 13 avril à la mairie de Miquelon © Aurore Michel

Le mercredi 13 avril à la mairie de Miquelon, après deux heures d'informations, de questions et de réponses, le premier comité de gestion de l'isthme de Miquelon-Langlade a validé le plan de gestion du site. Tous les membres étaient là : le préfet, la DTAM, la Collectivité territoriale, les représentants du conseil de rivage et le syndicat d'initiative, mais aussi toutes les associations concernées : producteurs agricoles, résidents, amis de la nature, campeurs, pêcheurs, chasseurs... Avec les associations du monde du cheval, le choix a été fait de travailler directement sur la question du pâturage des chevaux. La conservation du milieu naturel et des paysages constitue l'objectif le plus important, puis vient ensuite la conservation des espèces, en particulier la sauvegarde du pluvier siffleur, ainsi que la conservation des usages et des traditions, dont la chasse et la pêche. Les travaux de restauration des dunes sont inscrits en haut de la liste des actions prioritaires. Le comité se réunira de nouveau dans un an, pour faire le point et envisager les actions à venir.

L'avenir s'annonce bien à la ferme de la Pointe-au-Cheval

L'activité agricole va se poursuivre comme par le passé sur les six hectares de pâturage de la ferme de la Pointe-au-Cheval, acquis le vendredi 13 mai 2011 par le Conservatoire du littoral. Le futur exploitant pourra continuer à prendre des chevaux en pension et à produire du foin sur cette parcelle riche. La seule différence réside dans le fait que ce territoire restera naturel dans l'avenir, quoi qu'il arrive. Un cahier des charges sera remis à la personne chargée de l'exploitation qui versera en contrepartie une redevance au Conservatoire.



La ferme de la Pointe-au-Cheval et les six hectares de pâturage



Les scientifiques mènent l'enquête sur les étangs

Faut-il dévaser les 14 étangs affectés depuis 2007 au Conservatoire du littoral et gérés par la Réserve naturelle ? Les ouvrir à la mer lorsque l'exutoire est fermé ? Comment améliorer la qualité de l'eau et des sédiments ? Restaurer une qualité des écosystèmes et des paysages ? Cet environnement lagunaire, riche mais fragile, est menacé par de nombreux effets des activités humaines ; les conclusions de l'étude lancée en juillet 2010 par le Conservatoire du littoral permettront d'apporter des réponses à ces questions. Deux campagnes de terrain et une série d'analyses, de mesures et d'observations ont été réalisées afin de mieux connaître les caractéristiques et le fonctionnement des étangs, la première du 7 au 12 octobre 2010, pendant la saison humide, la seconde du 11 au 15 avril 2011, en pleine saison sèche. Parallèlement, l'ornithologue Gilles Leblond a poursuivi ses observations bimensuelles de l'avifaune, nombreuse et diverse, fréquentant ces milieux. Les résultats de la première campagne d'analyses ont été présentés en comité de pilotage le 18 avril dernier et offrent une évaluation provisoire de l'état de santé des étangs. Au terme de ces campagnes d'observations, le comité de pilotage se réunira pour examiner les propositions de gestion qui en découleront. Un programme d'actions d'entretien et de suivi de la qualité des étangs sera alors établi, dans la perspective du développement durable de ces milieux : valorisation de leur cadre paysager, protection ou restauration de leur biodiversité, rétablissement de leur fonction sociale auprès de la population de Saint-Martin.



Des sternes et des pluviers sur un étang des Terres-Basses



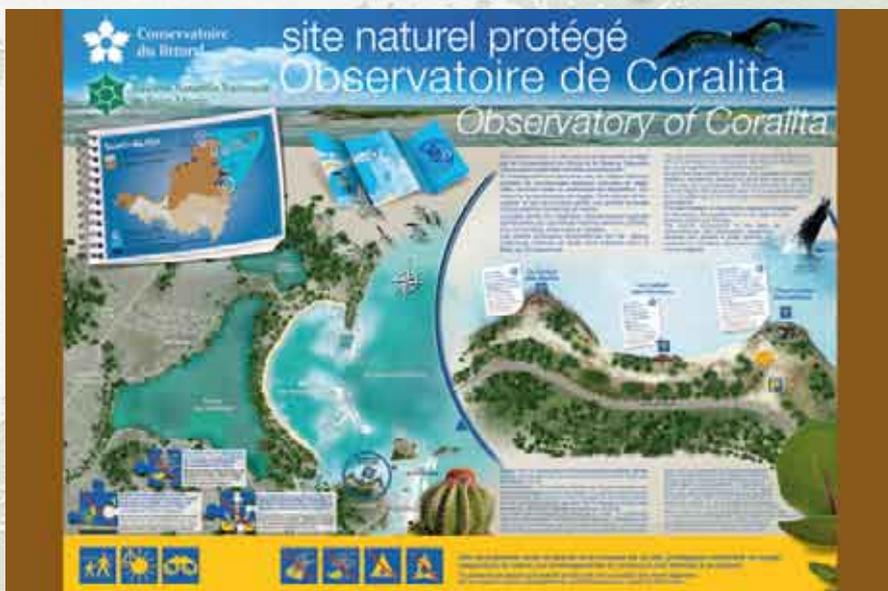
140 jeunes à la découverte des merveilles de Tintamare



L'association Métimer, la Réserve naturelle et le Conservatoire du littoral ont organisé une journée de découverte sur Tintamare, pour 140 lycéens

La journée de découverte de l'îlet Tintamare organisée le samedi 7 mai 2011 par Métimer, l'association des professionnels de la mer de Saint-Martin, a remporté un franc succès auprès de 140 jeunes du lycée de Marigot, du collège de Quartier d'Orléans et de la Sundial school de Philipsburg. Métimer avait mis ses bateaux à la disposition des jeunes, tandis que l'équipe de la Réserve Naturelle et du Conservatoire du littoral a assuré l'animation naturaliste sur le site, en sensibilisant ce jeune public à l'importance du maintien de ces milieux dans leur état naturel. Nombre de ces jeunes n'avaient jamais mis le pied sur Tintamare et ont découvert avec curiosité les espèces emblématiques du site, telles le Paille-en-queue ou le Noddi brun. Rappelons que la bande littorale de Tintamare a été transférée au Conservatoire du littoral par une loi organique en 2007. Cette bande littorale, ainsi que le domaine maritime adjacent, sont en outre classés en réserve naturelle depuis 1998. De tels événements, très appréciés des scolaires mais aussi par un large public, rappellent, s'il en était besoin, combien il est précieux de conserver Tintamare dans son état d'îlet sauvage vierge de tout aménagement, dans un contexte où Saint-Martin s'émeut des échos publiés dans la presse d'un projet éolien affectant cet espace fragile.

Coralita : un bon site pour enrichir sa culture



Le panneau d'informations générales, à l'entrée du site de Coralita

L'observatoire à baleines et les deux carbets mis en place en 2010 par le Conservatoire du littoral sur le remarquable site de Coralita, très fréquentés par les touristes, vont être prochainement dotés de panneaux pédagogiques qui parachèveront cet aménagement écotouristique. Un panneau d'information générale à l'entrée du site, un panneau présentant les espèces marines protégées et réglementées dans chacun des deux carbets et, enfin, trois panneaux dans l'observatoire présentant les écosystèmes marins, terrestres ainsi que les bonnes pratiques pour les respecter permettront au public d'enrichir ses connaissances en matière environnementale, tout en profitant du paysage. Ces aménagements sont financés par le Conservatoire du littoral et bénéficient de l'aide de l'Europe au titre du FEDER.



Saint-Barthélemy

saint-barth@conservatoire-du-littoral.fr

05 90 27 88 18

Responsable de l'antenne :

Franciane Le Quellec

Chargée de mission : Béatrice Galdi



L'écho côtier

Le patrimoine du Fort Karl mis en valeur

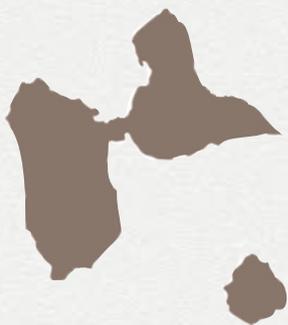


La mise en valeur du Fort Karl, sur les hauteurs de Gustavia, se poursuit. Après la réhabilitation du sentier d'accès, c'est au tour de l'ancienne poudrière et des deux batteries d'être valorisées, avec la délimitation de leurs plateformes, la réhabilitation de la poudrière et l'installation de panneaux informatifs sur l'histoire de ce fort, construit en 1789 pendant la période suédoise de Saint-Barthélemy. Au point culminant, la construction d'un balcon en bois permettra au public d'apprécier encore mieux la vue panoramique sur Gustavia. Le patrimoine naturel n'est, bien sûr, pas oublié et les visiteurs pourront découvrir le poirier pays, le frangipanier, le mapou ou l'arbre à colle, en suivant le sentier tracé pour eux et agrémenté de panneaux pédagogiques. Parallèlement, la réserve naturelle de Saint-Barthélemy, gestionnaire de ce site affecté au Conservatoire du littoral en 2007, organise la lutte contre l'acacia de Saint-Domingue, espèce invasive présente à Fort Karl.

La vue depuis le Fort Karl: sur la mer...

...et sur l'anse aux Galets





Nul ne dépasse plus les bornes à Jarry

La pose de bornes géométriques et de barrières autour de la forêt marécageuse et de la mangrove de Jarry a commencé. Cette délimitation menée par l'ONF s'appuie sur un arrêté ministériel du 24 février 2010 et a pour objectif de protéger physiquement 150 hectares de zone humide placés sous la protection du Conservatoire du littoral. Le projet s'inscrit dans le programme Interreg IV Caraïbes pour la protection et la restauration des zones humides littorales caribéennes, tout comme le film « Il faut sauver Jarry », largement diffusé en Guadeloupe en 2011 afin de sensibiliser le public à la nécessité de préserver ces espaces naturels. Le bornage, effectué par des géomètres, met en évidence le fait que certains terrains sont occupés sans titre, ni autorisation, par des entreprises privées, qui vont désormais devoir régulariser leur situation. Une borne géométrique étant juridiquement opposable aux tiers, la matérialisation de ce périmètre est un réel coup d'arrêt aux errements du passé. Interreg et la commune de Baie-Mahault financent l'opération, qui consiste non seulement à borner ces parcelles, mais aussi à poser des barrières en rondins de bois autour des zones les plus menacées, lorsqu'elles ne sont pas naturellement protégées par un canal. Parallèlement, à Golconde, sur la commune des Abymes, une étude pilotée par l'Université Antilles-Guyane et portant sur la dynamique de repeuplement du Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) - dont la forêt de Jarry est constituée à 95% - est en cours. Les résultats contribueront à mieux connaître les potentialités de restauration des forêts dégradées.



Cette barrière protège clairement et matériellement la mangrove

Trois pointes et quatre sites protégés

Disséminés dans le sud de la Basse-Terre, les quatre sites protégés par le Conservatoire du littoral sur la commune de Vieux-Fort – la Pointe du Vieux-Fort, Beauséjour-Blondeau, l'anse Morne Rouge et les Trois Pointes – sont dotés de patrimoines très différents, mais tous bien préservés, qu'il s'agisse d'écologie ou d'histoire. Grâce au travail de Florence Cangou, étudiante en master 2 « ingénierie développement économique et environnement » à l'UAG, ces sites sont aujourd'hui dotés d'un plan de gestion, sur lequel l'ONF s'appuiera pour mener à bien ses missions de valorisation et de protection. La première action importante inscrite dans ce plan consiste à créer un sentier du littoral entre les Trois Pointes et Vieux-Fort. L'idée est d'abord de nettoyer le site de tous les déchets dus à la fréquentation du public et de créer un point d'accueil au départ du sentier, équipé de panneaux informatifs.

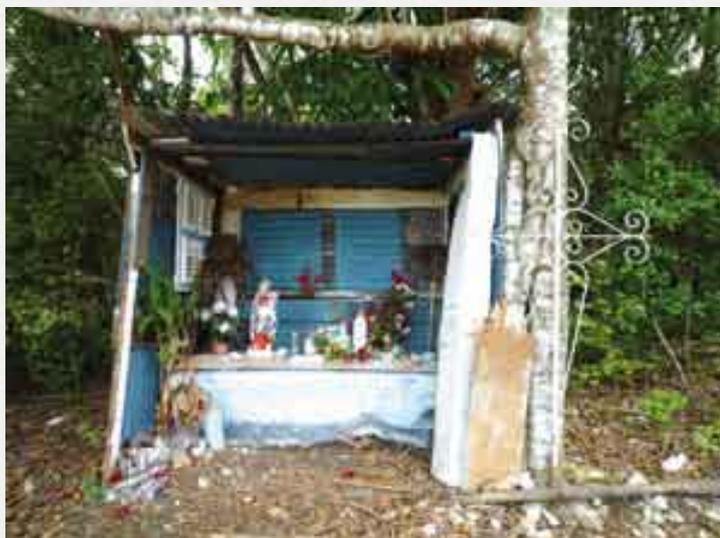


La pointe du Vieux-Fort et le phare



Une belle chapelle à Beautiran

Beautiran, à Petit-Canal, reste un site emblématique du Conservatoire du littoral, tant par sa diversité écologique que par sa dimension historique, qui remonte à l'époque de la colonisation, lorsque le sucre et le rhum véhiculés par « le train de la canne » transitaient par le port de Beautiran, avant de partir pour Pointe-à-Pitre. La réhabilitation des ruines de cet ancien port de commerce est entrée dans sa première phase, avec la reconstruction de la chapelle, régulièrement fréquentée par les fidèles, comme en témoignent les cierges allumés et les bouquets de fleurs fraîches. L'opération est financée par la commune de Petit-Canal et le Conservatoire du littoral, qui ont signé une convention avec l'association « Bel Botiran », qui orchestre les travaux. L'ancienne chapelle, de construction très précaire, sera prochainement remplacée par un petit édifice écologique et durable, construit avec les matériaux présents sur le site, en pierres calcaires et en bois tropical, tressé en gaullettes. Un accès pour les personnes handicapées est prévu. Ces travaux ont été précédés par plusieurs nettoyages, au cours desquels une trentaine de membres d'associations diverses ont bénévolement évacué du site les carcasses de véhicules et autres déchets, puis ont débroussaillé, taillé et élagué les arbres et arbustes.



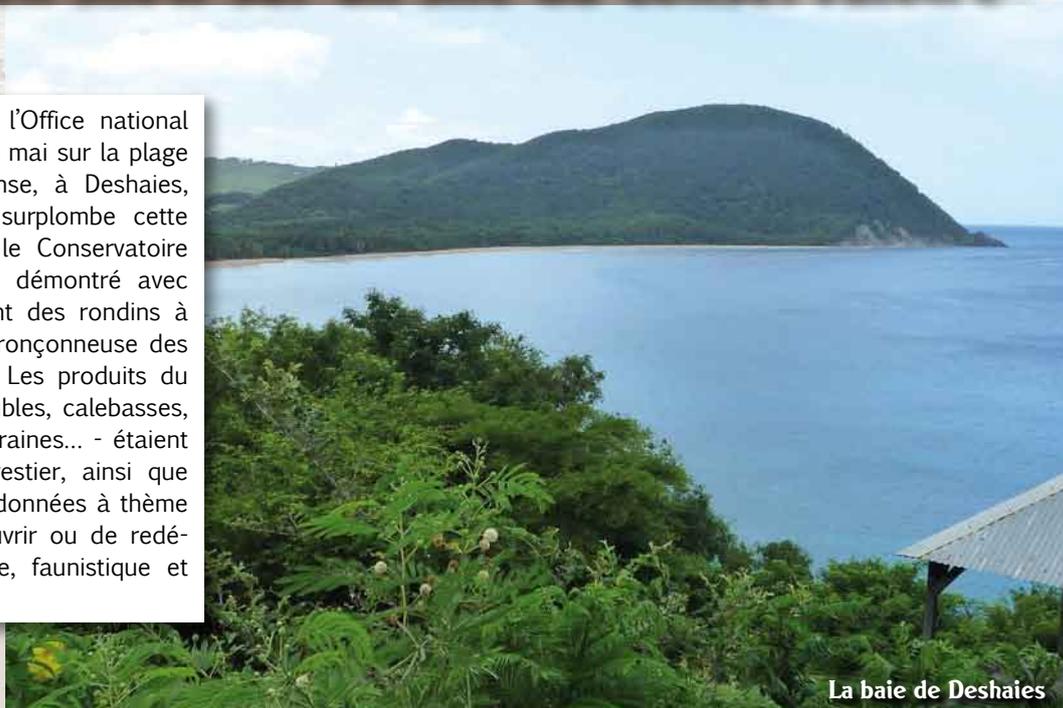
L'ancienne chapelle de Beautiran



La maquette de la nouvelle chapelle

L'ONF fait son show sur un site du Conservatoire

La fête forestière annuelle de l'Office national des forêts (ONF) a eu lieu le 22 mai sur la plage et l'arrière-plage de Grande-Anse, à Deshaies, au pied du Gros Morne qui surplombe cette magnifique baie protégée par le Conservatoire du littoral. Les bûcherons ont démontré avec brio leurs capacités en coupant des rondins à la hache et en sculptant à la tronçonneuse des objets artistiques ou utilitaires. Les produits du bois et de la forêt - petits meubles, calebasses, bambou, plantes médicinales, graines... - étaient mis à l'honneur au village forestier, ainsi que les métiers de la forêt. Des randonnées à thème ont permis au public de découvrir ou de redécouvrir tout l'intérêt écologique, faunistique et floristique de Grande-Anse.



La baie de Deshaies

Une espèce invasive au secours des tortues et du littoral

Protéger les tortues sur les plages, en luttant contre un acacia invasif et reboiser le cordon forestier avec des espèces locales tout en redécouvrant une technique ancestrale de construction, c'est possible. Du moins, c'est le défi que relèvent l'Office national des forêts et le Conservatoire du littoral avec une équipe de jeunes volontaires, sur la plage de Trois-Îlets à Marie-Galante. L'idée de mettre en place une barrière naturelle pour protéger les tortues a germé après la découverte de trois d'entre elles, écrasées alors qu'elles s'étaient aventurées sur la route, juste derrière la plage. En partenariat avec les communes de Saint-Louis et de Grand-Bourg, le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification des îles du Sud (GEIQ) a recruté une cinquantaine de jeunes auxquels des ouvriers forestiers de l'ONF, gestionnaire du site, ont dispensé la formation nécessaire. La technique consiste à enfoncer dans le sable, en limite de la plage, des pieux en bois frais de Gommier, tous les 1,20 mètres sur une longueur de 600 mètres. Vivant, le bois bourgeonne, développe ses racines dans le sol et pourra devenir un arbre adulte. Il s'agit ensuite d'arracher des pieds d'acacia Saint-Domingue, espèce exotique très envahissante, et d'entrecroiser leurs branchages sur 70 centimètres de haut entre les pieux de Gommier, selon la technique traditionnelle des « gaulettes », utilisée jadis pour construire les cases créoles. Ce procédé créatif et innovant fait l'objet d'un article dans l'édition de juin 2011 de Terre Sauvage. Il sera aussi appliqué à l'Anse de May, pour protéger les sites de pontes des tortues, et sur d'autres sites et pour d'autres usages : enclos de régénération ou canalisation des flux de touristes, par exemple.



Les jeunes volontaires au service civique ont réappris la technique traditionnelle des gaulettes

Grand-Bourg signe pour l'avenir

Grand-Bourg et son maire, Patrice Tirolien, ont signé en mars 2011 une convention de gestion avec le Conservatoire du littoral. Cette convention scelle l'étroit partenariat qui existait déjà entre la commune et le Conservatoire en vue de favoriser la réalisation des projets en cours sur Grand-Bourg. Le principal projet consiste en la réalisation d'un plan de gestion pour le marais de Folle-Anse. Affectés en février 2010 au Conservatoire du littoral, ces 395 hectares de zone humide constituent une vaste réserve d'eau douce - qui attira les Amérindiens bien avant la période coloniale - et représentent un patrimoine naturel et historique important.



Le marais de Folle-Anse

Une élue très motivée représente la Guadeloupe au CRFA

Maryse Etzol, conseillère régionale, conseillère de la communauté de communes de Marie-Galante et adjointe au maire de Grand-Bourg-de-Marie-Galante, a été élue au Conseil des Rivages Français d'Amérique (CRFA), où elle représente la Guadeloupe. Convaincue par la nécessité de protéger l'environnement, l'élue soutient les actions du Conservatoire du littoral sur l'archipel guadeloupéen. Le CRFA, qui s'est réuni les 10 et 11 février dernier au Gosier sous la présidence du Martiniquais Garcin Malsa, est composé d'élus issus des départements et collectivités des rivages français d'Amérique.



Maryse Etzol au CRFA, entre Garcin Malsa et Pierre Aliotti

Biodiversité et Blues font bon ménage

Keziah Jones était la tête d'affiche du festival « Terre de Blues » qui s'est tenu du 10 au 13 juin à Marie-Galante. Le public a apprécié la musique et, aussi, le « Village du festival » où, comme l'année dernière, le Conservatoire du littoral tenait un stand « Biodiversité », animé par différents partenaires du Réseau Tortue : Écolambda, Kap Naturel, l'ONCFS, l'ONF. L'objectif était de sensibiliser les visiteurs à la protection et à la valorisation de la biodiversité à travers une exposition consacrée à la faune, à la flore et aux habitats naturels. Les enfants se sont beaucoup amusés avec les jeux proposés par les animateurs tandis que des plaquettes informatives ont été remises au public adulte qui a montré un réel intérêt pour le sujet.



Le stand « Biodiversité » au Village du festival Terre de Blues



Un garde du littoral averti...

Être garde du littoral est un très beau métier, enrichissant mais pas toujours facile et pour lequel il vaut mieux être bien formé et motivé. Afin de préparer une vingtaine de candidats martiniquais à leur - éventuel - futur métier, Rivages de France - au titre de TE ME UM, financeur de la formation - et le Conservatoire du littoral ont récemment organisé deux journées de sensibilisation. Le 3 mai, dans les locaux du CNFPT de Fort-de-France, la journée a été consacrée à une information globale sur les écosystèmes de l'île, la réglementation, la protection des espaces naturels et les actions répressives, avec la participation d'un agent du Parc naturel régional de Martinique et de la DEAL. Le lendemain, les postulants ont rencontré sur le terrain des gardes en poste et ont découvert la réalité d'un métier aux multiples facettes, sur l'îlet Madame le matin et sur le littoral de Sainte-Anne l'après-midi. À l'issue, la plupart se sont montrés très enthousiastes mais quelques-uns ont estimé n'être pas fait pour ce métier. La prochaine étape pour ces candidats, tous agents communaux ou salariés d'une association, sera le stage de commissionnement, à l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), en décembre 2011.



De futurs gardes du littoral, sur le terrain

Les Amérindiens aussi appréciaient le site des Salines



Les archéologues de l'INRAP ont mené une campagne de fouilles sur le site des Salines © Nicolas Boulard

Les travaux d'aménagement d'une aire naturelle de plus de 500 stationnements entre la plage et l'étang de Salines ont été retardés. En effet, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique, dans la mesure où le site se trouve non loin de parcelles déjà fouillées et occupées dans le passé par des Amérindiens. En février 2011, une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a donc mené une campagne de fouilles préventives qui s'est révélée positive. Quatre dépotoirs ont été découverts, dont deux gisements de céramiques d'où ont été extraits des objets en pierre, en coquille et en corail, ainsi que des ossements de faune vertébrée et invertébrée très bien conservés. Deux zones ont été matérialisées et seront fouillées plus en détail par les archéologues, avant la fin 2011. Les travaux ont finalement démarré en mai, après de fortes intempéries, mais leur poursuite reste menacée par un contentieux administratif.



Génipa

Allier les moyens, c'est bien !

Le conseil régional de Martinique est à l'origine d'un ambitieux projet consistant à classer la mangrove de Génipa en réserve naturelle régionale. Au fond de la baie de Fort-de-France, cette immense zone humide s'étend sur environ 1200 hectares et abrite une faune et une flore remarquables. Elle joue un rôle de zone tampon et a été fortement mise à mal lors du passage du cyclone Dean, en août 2007. Victime de déboisements, de remblais et de pollutions, ce milieu fragile fait partie du domaine public maritime et mérite d'être protégé à titre définitif. Le parc naturel régional de La Martinique a été désigné par le conseil régional pour mettre en place le projet, en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés, dont le Conservatoire du littoral. Ce dernier, qui protège déjà 138 000 hectares de domaine terrestre et maritime, dont 28 000 en outre-mer, se propose d'assurer la maîtrise foncière de cette future réserve naturelle, première réserve régionale de La Martinique. L'idée est d'optimiser la gestion de ces milieux naturels, comme cela existe sur de nombreux sites, notamment dans la réserve naturelle nationale de la Caravelle, où le Conservatoire a financé plusieurs aménagements – table d'orientation, barrière – et a contribué à la réalisation d'un sentier botanique et d'études scientifiques.

La mangrove de Génipa sera la première Réserve naturelle régionale, en Martinique



Une réédition très attendue

Réalisé en 2006 par le Conservatoire du littoral grâce à un financement de la fondation Total, le livret de sensibilisation intitulé « La mangrove des Antilles – Une forêt entre terre et mer » était arrivé à épuisement, au grand dam des enseignants. Cette sympathique publication, créée en manière de bande dessinée et très bien accueillie par les scolaires, est en effet idéale en préparation de sorties sur le terrain. Bien conscient du manque, le Conservatoire du littoral a décidé de rééditer ce petit livre et a trouvé un partenaire en l'Office départemental de l'eau, qui finance le tirage de six mille nouveaux exemplaires, qui seront mis à la disposition des enseignants de Martinique.

« La mangrove des Antilles - Une forêt entre terre et mer » a été rééditée

Un sentier redécouvert à travers l'habitation Loyola

Dans quelques semaines, un sentier ombragé de près de deux kilomètres de long invitera le public à la découverte du milieu naturel et de l'habitation Loyola, dont la restauration se poursuit depuis juillet 2009. Grâce aux panneaux pédagogiques qui seront installés à l'entrée du site, le visiteur apprendra que cette plantation créée au XVII^{ème} siècle par les Jésuites a été exploitée par eux jusqu'à son abandon, en 1769. Les travaux ont été retardés par les pluies, comme souvent en Guyane, mais la consolidation des ruines et la valorisation naturelle du site touchent à leur terme. Les eaux pluviales sont évacuées et la cour intérieure reconstituée sera bientôt matérialisée par la pelouse récemment semée. Enfin, un parking permettra à une quinzaine de véhicules et à des autobus de se garer, à l'orée du chemin. Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion piloté par l'association CHAM (Chantiers, Histoire et Architecture Médiévale), avec le concours de l'association archéologique APAAG, du Museum d'Histoire Naturelle, du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), du Service régional de l'archéologie (SRA) et, bien sûr, du Conservatoire du littoral. Le sentier part de la mairie pour aboutir sur la route des plages. Il devrait être lié, à terme, à la boucle du Rorota.



La cour intérieure reconstituée

Érosion littorale sur le sentier du Montabo

Installée par le Conservatoire sur le sentier du Montabo, une passerelle en bois est aujourd'hui victime de l'érosion littorale. Submergée à certaines heures de marée, elle est désormais dangereuse pour les 30 000 promeneurs qui empruntent chaque année ce sentier littoral. Les gardes du littoral ont donc réfléchi quant à la meilleure solution de remplacement possible et il a été décidé de construire une nouvelle passerelle, un peu plus haut. Le nouvel équipement sera plus difficile et plus coûteux à mettre en place que le premier, mais il garantira la sécurité qui s'impose.



Cette passerelle va être remplacée et déplacée

Six premiers gardes assermentés

Les six premiers gardes du littoral de Guyane ont prêté serment au tribunal administratif de Cayenne le 21 avril 2011. Trois d'entre eux sont employés par la commune de Cayenne et les trois autres par la commune de Sinnamary, toutes deux gestionnaires des territoires du Conservatoire du littoral. Leur formation a été cofinancée par TE ME UM - programme de professionnalisation des gestionnaires d'espaces naturels d'outre-mer - et le Conservatoire.



Les six gardes assermentés, à la sortie du tribunal administratif



Promenade culturelle chez les Amérindiens

Plages et vasières, un littoral qui bouge

Awala est un village fleuri qui essaimé ses caribets sur un sol blanc immaculé. Résolument tourné vers la mer, on ne peut le quitter sans avoir vu son immense plage de sable fin, haut lieu de ponte des tortues luth.



En refluant, la mer laisse apparaître les bancs de vase, terrain chasse de nombreux échassiers : aligettes, rous, bihoreaux et limicoles, chevaliers, bécasseaux, pluviers et courlis.

Ces bancs, constitués de sédiments apportés par les fleuves, se déposent le long de la côte selon les courants, changeant la physionomie du rivage régulièrement. La Pointe les autres fois préservée, est ainsi devenue une en 1999. Depuis 2006, un cordon la relie à nouveau au rivage actuel.



**Station 1
Marais et Pêche**

Bien avant le gibier, le poisson est la principale source de protéines chez les Kalina.

Les espèces marines rencontrées sur la côte guyanaise et dans les estuaires varient suivant la salinité. On pêche en particulier machourans, loubines, acoupas...

Le sentier Kanawa longe plusieurs marais, qui, selon la saison sont plus ou moins inondés, couverts tantôt d'épais tapis de spiréacées, tantôt de nénuphars ou encore de bouquets des moucou-moucou.

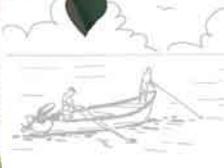
Rarement, dressés sur leurs tiges charnues et hérissées de piquants.



Ces marais, abritent quelques espèces de poissons habituelles à ce milieu, comme le palagaye (Mogilais mogilanicus, ci-dessus) procureur ou le lambari.



L'atipa bosco ou kallivalu est un poisson facile à reconnaître avec ses barbillons, et ses deux rangées de plaques osseuses sur chaque flanc. L'atipa est remarquable à plus d'un titre. Au moment de la reproduction, qui a lieu au début de la saison des pluies, c'est le mâle qui construit le nid. Celui-ci, fait de bulles de mucus et de végétaux, flotte. La femelle y dépose alors ses oeufs et c'est encore le mâle qui ensuite protège le nid pendant l'incubation des oeufs et défend les alevins des prédateurs (la libellule entre autres). Cet animal curassé, qui peut s'enfouir dans la vase en cas d'extrême sécheresse, est un des rares poissons qui peut... se noyer dans l'eau, car il est vital pour lui de venir respirer régulièrement à l'air libre.

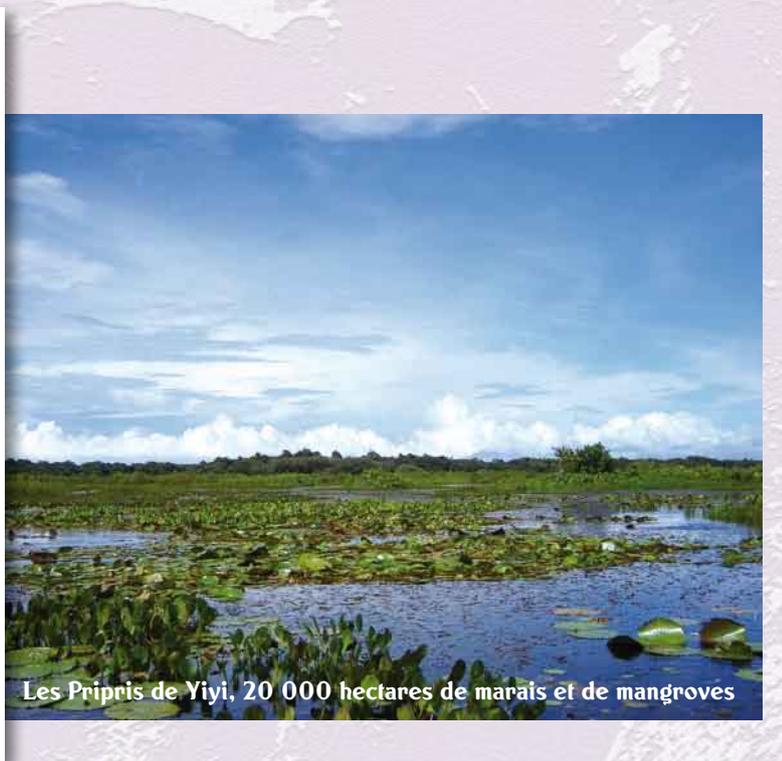



Le livret pédagogique, en cours de finalisation

À l'extrême ouest de la Guyane, sur la commune d'Awala Yalimapo, vit une communauté d'Amérindiens Kalina, non loin du site de Kanawa qui longe la rive gauche du fleuve Mana. La richesse du patrimoine culturel et naturel de Kanawa a incité la commune et le Conservatoire du littoral à valoriser un sentier de découverte préexistant en le transformant en outil pédagogique. Le plus large public peut non seulement y découvrir certaines facettes de la culture Kalina, mais aussi son environnement naturel. Pour accompagner la découverte du sentier, un livret pédagogique est actuellement en cours de réalisation. Il présentera la communauté Kalina, son histoire, ses traditions et son artisanat : poteries, vanneries, fabrication de colliers en graines... Il permettra aussi, au rythme des stations pédagogiques, de dévoiler le milieu naturel : présentation des marais et de la pêche, informations sur les broméliacées de sous-bois ou sur le Courbaril, arbre au bois très dur utilisé depuis des siècles par les Kalinas... Ce sentier traverse les fameux champs surélevés, témoins précolombiens d'une agriculture de subsistance en zone inondée.

Inquiétudes sur l'évolution des Pripris de Yiyi

Dans quel état se trouvent les zones humides et comment évoluent-elles dans le temps ? Quels plans d'action mettre en place en faveur de ces milieux fragiles ? Le ministère de l'écologie a lancé une enquête nationale sur différents sites sélectionnés, dont les Grands Pripris de Yiyi, qui couvrent 20 000 hectares de marais et de mangroves sur la commune de Sinnamary. Le Conservatoire du littoral, propriétaire du site depuis 1996, a transmis le questionnaire à l'association d'éducation et de protection de l'environnement Sepanguy, co-gestionnaire de cette vaste zone côtière avec la commune de Sinnamary. Le document a été rendu en avril et l'on sait déjà qu'il existe une évolution négative due notamment aux espèces exotiques invasives, de plus en plus présentes. Le Cabomba aquatica est passé du stade « étendu » en 2000 à celui de « très étendu » en 2010. Même constatation pour la jacinthe d'eau, passée du stade « localisé » en 2000 à « étendu » en 2010. Par ailleurs, le milieu palustre, estimé « en bon état » en 2000, est devenu « localement dégradé » en 2010, entre autres en raison de travaux destinés à éviter les inondations sur la route. Il s'agit de milieux humides ensermés entre d'anciens cordons littoraux fossiles et l'on peut penser qu'ils se combleront progressivement.





De futurs gestionnaires sur le terrain

Le lycée agricole de Coconi offre à ses élèves une nouvelle formation au bac professionnel «gestion des milieux naturels et de la faune». Cette formation permet à des jeunes souhaitant évoluer dans les métiers de la nature et de la protection de l'environnement, d'acquérir un enseignement à la fois théorique et pratique. Le Conseil général, gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, a signé des conventions avec tous les étudiants, qui ont bénéficié d'un chantier-école de restauration écologique, selon un cahier des charges bien défini, qu'ils ont totalement respecté. Du 18 au 22 avril, sur le site de Saziley, qui appartient au Conservatoire, une vingtaine de lycéens ont découvert la problématique liée à la gestion des sites de ponte de tortues marines, de l'accueil du public et surtout des espèces exotiques envahissantes. Pendant quatre jours, les jeunes ont coupé, arraché, broyé puis composté ces plantes indésirables, dont le choca vert, peste végétale dont ils auront contribué à limiter l'expansion.



Les lycéens de Coconi se sont attaqués au choca vert

Un nouveau plan de gestion pour Moya, sur dix ans



Le site de Moya

Moya est un site naturel majeur de Petite-Terre où les gardes du littoral ont estimé la fréquentation des tortues marines sur les plages à plus de 1800 montées par an. Bénéficiant depuis 2006 d'un plan de gestion récemment arrivé à échéance, il était nécessaire de mettre à jour ce document pour les dix prochaines années, afin de redéfinir au mieux les actions à mener. Nathan Berthélémy, étudiant en master 2 «biodiversité et écosystèmes tropicaux» à l'université de La Réunion, a consacré les six mois de son stage de fin d'études à l'élaboration de ce plan de gestion qui s'articule sur trois grands axes :

- l'exploitation agricole réalisée de façon illégale et sa possible reconquête,
- l'accueil du public sur le site
- la gestion écologique des habitats et des espèces remarquables.

Pour arriver à ce résultat, Nathan s'est livré à un bilan complet des données et suivis existants de la faune – tortues marines, mais aussi oiseaux, tel le foudi de Madagascar ou le paille-en-queue, qui niche sur les falaises – et de la flore de Moya. Parallèlement, il s'est intéressé aux usages humains et particulièrement aux activités agricoles illégales, en recensant l'ensemble des zones cultivées sur les 252 hectares appartenant au Conservatoire du littoral. Son travail a également porté sur l'intérêt touristique des plages de Moya. En effet, Moya est la seule plage de baignade de Petite-Terre située en milieu naturel. Une analyse de la fréquentation et de l'utilisation du site a été réalisée pour encadrer ces pratiques. Rendez-vous en août 2011 pour la diffusion de ce plan de gestion.



Vers quels horizons s'envolent les paille-en-queue ?

Dans quelques mois, les connaissances sur le paille-en-queue vont considérablement s'enrichir, grâce au suivi régional des oiseaux marins nicheurs lancé dans tout l'Océan Indien - et notamment sur l'îlot mahorais d'Hajangua - par le laboratoire Écomar, de l'Université de La Réunion. L'objectif de l'étude est d'identifier les zones océaniques fréquentées par les oiseaux marins dont on ne connaît pas aujourd'hui les trajets. En mars 2011, juste avant la migration, Matthieu Le Corre, responsable du laboratoire réunionnais, et Pierrick Lizot, chargé de mission du Conservatoire à Mayotte, avec l'aide de l'association ornithologique Gepomay, l'équipe de la réserve naturelle de l'îlot M'Bouzi et l'ONCFS, ont capturé dix-huit paille-en-queue, seuls oiseaux marins nicheurs de Mayotte, et les ont équipés d'une bague munie d'une balise GLS (global locating system) qui devra être récupérée à leur retour, en décembre prochain.



Paille-en-queue



Baguage d'un paille-en-queue

Un suivi biométrique étant inclus dans l'étude, les oiseaux ont été mesurés et ont subi des prélèvements de sang et de plumes, en vue de l'analyse de leur ADN. Les résultats permettront de déterminer si la population de pailles-en-queue de Mayotte s'apparente à celle de la plus grande partie de l'Océan Indien, ou si elle se rattache à la population de l'île d'Europa, dans les Îles Éparses, où existe une sous-espèce endémique. D'après les comptages, les pailles-en-queue n'ont jamais été aussi nombreux sur l'îlot d'Hajangua, depuis la dératisation menée sur le site en 2009 et 2010. Quelques rats ayant toutefois été piégés en mars 2011, le programme de dératisation va être relancé et le Conservatoire du littoral met en place un suivi de ces beaux oiseaux, afin d'évaluer de façon précise l'évolution de leur population sur l'îlot.

La MIG

Un grand pas en avant



L'association « Don a nou la main » a bénéficié d'une formation sur la végétation littorale pour une dizaine d'agents © Conservatoire du littoral

Dans le cadre de la MIG*, une dizaine d'agents d'entretien employés par l'association « Don a nou la main » a bénéficié d'une formation sur la végétation littorale les 21 et 22 avril 2011, sur deux sites protégés. Grâce à cette formation, les agents ont appris, par exemple, à distinguer par exemple le Galabert, espèce exotique envahissante, du Sida cordifolia, espèce indigène à favoriser.

* mission d'intérêt général

Institués au XVII^{ème} siècle par le roi de France pour la défense des îles colonisées, les 50 pas géométriques ont depuis été largement mis à mal. La restauration de ce littoral naturel, replacé depuis 1986 dans le domaine public maritime de l'État, fait partie des responsabilités du Conservatoire du littoral, à La Réunion entre autres, en application de la convention de Mission d'Intérêt Général (MIG) qu'il a signée avec le ministère de l'écologie et l'Office national des forêts. Cette convention, dotée à La Réunion d'un budget de près de 100 000 euros par an, permet d'optimiser la gestion des 65 hectares de littoral transférés au Conservatoire ces dernières années, au travers d'actions écologiques, d'encadrement et de surveillance. Ainsi, par exemple, a été réalisée la carte des habitats naturels de la pointe des Trois-Bassins en 2006, accompagnée de propositions de restauration écologique. En 2008, le site de Vincenzo a fait l'objet d'un diagnostic écologique et d'une proposition de stratégie de conservation. L'année suivante, sur le littoral de la Grande Ravine, un état des lieux et un plan de lutte contre deux espèces invasives ont été menés. Des actions de restauration écologique, avec l'arrachage d'espèces envahissantes et leur substitution par des espèces indigènes, ont été entreprises dans la foulée sur ces trois sites. Fragiles parce que très chauds, très secs et très salés, ces habitats sont aussi très fréquentés par des usagers pas toujours respectueux. Quelques abris de pêche sont devenus des cases en béton, la circulation et le stationnement de trop nombreux véhicules menacent l'équilibre naturel, tout comme les feux allumés par les pique-niqueurs. Grâce à la MIG, des actions de surveillance sont régulièrement organisées par les agents de l'ONF. Elles donnent lieu à peu de verbalisation mais à beaucoup d'information et de sensibilisation.

Herboristes en herbe à Terre-Sainte

Les élèves de sept établissements du bourg de Terre-Sainte, sur la commune de Saint-Pierre, adorent l'école, surtout lorsqu'elle devient buissonnière ! À travers un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable adapté à chaque école, ces enfants peuvent participer à l'aménagement d'un jardin botanique, floral ou potager dans leur établissement ; bouturer des espèces endémiques et les replanter sur le site de Terre Rouge ; se familiariser avec les différentes espèces endémiques de leur île ou passer un bon moment à reconstituer un puzzle sur le thème de la faune et de la flore. La CIVIS – Communauté Intercommunale des Villes du Sud, qui réunit Cilaos, L'Étang-Salé, Petite-Île, Saint-Louis et Saint-Pierre –, la ville de Saint-Pierre, la SEMADER, l'Éducation Nationale, l'association APN et le Conservatoire du littoral se sont associés pour concevoir et réaliser ce projet, destiné à sensibiliser les plus jeunes au respect de la nature et à les familiariser avec les espèces endémiques de La Réunion.



Les petits jardiniers à l'œuvre © Civis

De la graine à la forêt

Le projet « Life + COREXERUN » - pour « conservation et restauration de la forêt semi xérophile (semi-sèche) de La Réunion » - a pour objectif principal de sauver des habitats de forêt semi-sèche, dans le massif de la Montagne, en restaurant 30 hectares de ces reliques et en reconstituant sur neuf hectares ces espaces boisés réduits à 1% de leur surface précoloniale, grâce à la lutte contre les espèces invasives et à la plantation de 100 000 plants d'espèces endémiques et indigènes devenues rares. Le projet, sélectionné par la commission européenne, respecte son calendrier qui prévoit cinq ans de travaux jusqu'en fin 2013. 170 000 semences et des dizaines de milliers de graines trop petites pour être comptées, ont été ramassées depuis 2009 principalement par le Parc national de La Réunion et le Conservatoire du Littoral. Grâce à ces graines, 27 000 plants de 40 espèces caractéristiques ont été produits par la pépinière du Théâtre et les premières plantations auront lieu lors de la prochaine saison pluvieuse, à partir de décembre 2011.

La zone de replantation est en cours de préparation, avec l'élimination des espèces exotiques envahissantes, tel le Choka vert (*Furcraea foetida*), arraché par le Groupement pour la Conservation de l'Environnement et l'Insertion Professionnelle (GCEIP), à la demande du Conseil Général, gestionnaire du site. Les habitants de la Grande Chaloupe sont impliqués dans le projet et produisent des plants à domicile, grâce aux graines de quatre espèces et au matériel nécessaire à la germination que leur remet la cellule « Life + COREXERUN ». Si le projet vous intéresse, ne manquez pas la diffusion en octobre prochain de X:enius, le magazine scientifique d'Arte, tourné le 25 mai 2011 sur le site de la Grande Chaloupe.



Tournage de l'émission X:enius sur le site de la Grande Chaloupe

À la découverte de la faune du Gol

Placée sous la protection du Conservatoire du littoral, entre Saint-Louis et l'Étang-Salé, la zone humide du Gol fait actuellement l'objet de deux études scientifiques, destinées à mieux connaître ce milieu naturel, pour mieux le gérer. La première étude concerne l'avifaune; l'étang constituant un site de nourrissage et de refuge pour des oiseaux limicoles ainsi qu'un lieu de nidification pour le Héron strié (*Butorides striata rutenbergi*). Le « scoop » réside dans la découverte d'une héronnière, avec onze couples reproducteurs recensés sur trois îlots, à l'abri des importuns, mais aussi de la prédation des chats et des rats. Le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*) et le Puffin tropical (*Puffinus lherminieri*) survolent le site en empruntant le couloir de vol le plus important de La Réunion : le 22 janvier 2011, 1521 Petrels de Barau ont été dénombrés sur une période de trois heures. Une dizaine d'échouages de ces oiseaux a eu lieu en janvier, vraisemblablement en raison de la pollution lumineuse, ce qui n'était jamais arrivé jusque-là. Plus globalement, treize espèces exotiques, sept espèces indigènes et quatre espèces endémiques d'oiseaux ont été jusqu'ici recensées dans le cadre de l'étude, ainsi que dix espèces migratrices, dont le Bécasseau tacheté et le Bécasseau à queue pointue, rares à La Réunion. La seconde étude est consacrée aux poissons et aux macro crustacés, dans le contexte d'un développement exponentiel de deux espèces envahissantes, le Tilapia (*Oreochromis spp.*) et le Managuense (*Parachromis managuensis*). Une campagne d'échantillonnage menée du 23 au 31 mars 2011 a permis la capture de dix-sept espèces de poissons, dont treize espèces indigènes, et de six espèces de macro crustacés.



À vos jumelles ! © François-Xavier Couzi

Trois espèces indigènes de poissons sont en danger critique d'extinction, comme l'Anguille bicolor (*Anguilla bicolor*), alors que le Tilapia a représenté 74 et 93% des captures de la campagne. Le Managuense, introduit au cours des dix dernières années, est moins abondant que le Tilapia, mais l'espèce, carnivore et particulièrement agressive, est présente sur toutes les rives. Du côté des crustacés, les six espèces capturées sont endémiques et concentrées sur deux zones, à l'embouchure et à l'extrême nord du site, qui apparaîtraient comme des refuges. Il est possible, là encore, que l'impact de la présence du Managuense se fasse ressentir. Les secondes campagnes d'échantillonnage de ces deux études auront lieu au second semestre de cette année et une enquête sur la pêche sera réalisée.



Dix-sept espèces de poissons ont été capturées dans le cadre de l'étude © Pierre Valade

Conservatoire du littoral - Délégation outre-mer

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Yves Colcombet - COORDINATION Marc Duncombe et Ninon Laporte

L'Écho Côtier de l'outre-mer est réalisé par les éditions du Pélican Nautique

62 Kaffa, Anse Marcel, 97150 Saint-Martin. Tél. : 05 90 29 25 70

RÉDACTION Brigitte Delaître - MISE EN PAGE Delphine Gavach - CRÉDITS PHOTOS Conservatoire du littoral, Délégation outre-mer

Toute reproduction, même partielle, des textes ou des images est interdite